

# Le Petit PENNAVIEN

*Le journal de la commune de LAPLUME*

*Décembre 2008*

Le mot du Maire  
Vie Municipale  
Environnement  
En aparté  
Un autre Regard  
Actualités ...  
Vie Associative

### EDITORIAL

#### Le Petit Pennavien ...

... s'est laissé dire que chiens indéliçats ou humains divagants avaient découvert un nouveau site de jeu ... au pied des remparts pour s'adonner à des pratiques douteuses de marquage de territoire.

Mais la rumeur, trop sournoise, ne peut être vraie tellement l'édifice en impose de majesté et d'intégration réussie. Nul ne saurait en effet avoir à l'esprit de dégrader d'une manière quelconque ce qui représenta pendant tant d'années une plaie béante, tout juste cicatrisée.

Alors laissons là ces ragots d'un autre âge et, par une soirée ni trop fraîche ni trop humide, allons donc nous promener sur ces remparts où nous pourrions une fois de plus ressentir l'émotion d'un ... qu'est-ce qu'on est bien chez nous !

Et pour mieux vérifier cet adage, il se prit à chercher si par hasard, sur la toile d'araignée qu'est devenue Internet, il n'existait pas quelqu'un dans cet univers qui pensait comme lui.

Et en ce mois de janvier, il découvrit stupéfait qu'un site était dédié exclusivement à son village : il le trouva à l'adresse **[www.laplume.fr](http://www.laplume.fr)**

Rendez-vous compte !  
un site qui parle de lui, de son univers !

Rêve ou réalité ? la nouvelle année lui en dira plus.

Patience ...



C'est avec grand plaisir que je vous retrouve dans cette deuxième édition du Petit Pennavien, et c'est avec une certaine impatience que je tiens à vous faire part de l'activité de la nouvelle équipe municipale, en place depuis maintenant huit mois. Cette activité est sans équivoque, et je suis heureux de piloter une équipe motivée, toujours soucieuse dans les idées et dans les actions, de faire progresser l'intérêt général.

Dans les grands « chantiers » qui nous ont mobilisés, la restructuration des remparts fût une entrée en matière solide. Ils se dressent maintenant fièrement à l'entrée Sud de notre commune, comme pour nous protéger d'éventuels « envahisseurs », « envahisseurs » qui seraient accueillis très chaleureusement tant le site vaut le détour. A ce propos, nous réfléchissons à la valorisation de ce site, d'un point de vue touristique, afin que les « envahisseurs » potentiels puissent profiter pleinement des richesses de notre village.

Outre le volet patrimoine, le volet économique a fait l'objet d'une préoccupation intense. Notre désir d'avancer rapidement sur ce dossier a porté ses fruits, et comme le présente le petit article dans les pages qui suivent, une structure commerciale devrait voir le jour à l'horizon 2010. Par cette action, nous réaffirmons l'importance du développement économique sur notre commune. Celui-ci ne doit pas se faire à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions. Mais il nous faut être actif, imaginatif et en capacité à prendre certains risques afin d'assurer ce développement.

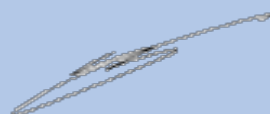
Plus léger mais non moins important, l'environnement a tenu une place importante en ce début de mandat. Sans vouloir nous positionner en donneur de leçons, mais plutôt en informateurs éclairés, rien ne doit remplacer l'analyse personnelle, la première « Nuit des papillons » a vu le jour et un sentier botanique, fréquenté par les écoliers, est sorti de terre. Devant l'intérêt suscité, les idées germent alors pourquoi pas une «Nuit du frelon asiatique» ou «Une journée dans ma maison éco....»..

D'ores et déjà, les projets et le budget 2009 nous mobilisent, et c'est avec une motivation constante que nous l'aborderons. Nous essayerons de le construire dans le respect de nos engagements.

Avant l'heure, et avant d'entrer dans la nouvelle année, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement.

Votre Maire, Eric BACQUA



# Vie Municipale

## Une structure commerciale à LAPLUME à l'horizon 2010.

Suite à l'acquisition de terrains au lieu dit « Patte d'oie », au mois d'Avril dernier, l'équipe municipale s'est activée dans la recherche d'investisseurs éventuels intéressés par l'implantation d'une structure commerciale, à vocation alimentaire.

Certes des clients potentiels s'étaient déjà manifestés, mais au moment du changement d'équipe municipale, les négociations n'avaient été entamées.

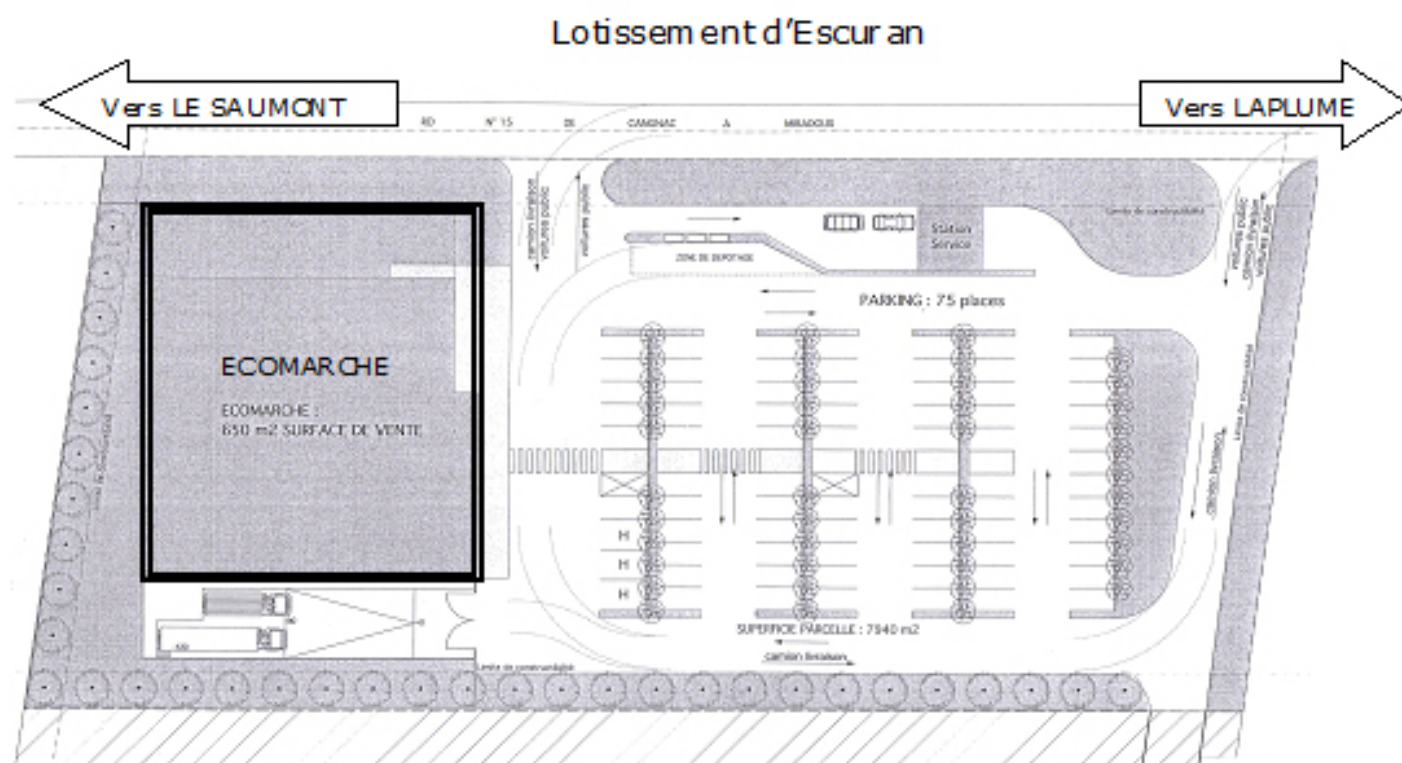
Suite à l'audition de ces clients, le choix de l'équipe municipale s'est porté sur le groupe INTERMARCHE, qui propose la création d'un ECOMARCHE d'une surface d'environ 850 m<sup>2</sup>, avec point chaud et station essence.

Les négociations qui ont suivi, ont permis d'aboutir à un accord concernant la surface achetée (environ 8000 m<sup>2</sup>), le prix de vente de cette surface et la prise en compte des aménagements de voirie, inhérents au bon fonctionnement de ce type de structure.

La promesse de vente a été signée le 29 Août 2008, et le dépôt du permis de construire devrait intervenir avant la fin de l'année. L'ouverture de cette surface commerciale est prévue pour le 1er trimestre 2010, avec à terme la création d'une dizaine d'emplois.

Ce projet majeur pour notre commune se doit d'aboutir, et l'équipe municipale soucieuse du dynamisme économique, a décidé de consacrer cet espace à l'économie....A ce jour, 8000 m<sup>2</sup> restent donc disponibles....

Porteurs de projets, nous sommes à votre écoute.



## Au chevet de l'église.

L'église Saint BARTHELEMY, grande dame de notre commune maintenant classée aux bâtiments historiques, montre quelques signes de fatigue. Croulant sous le poids des siècles, elle vient de tomber une de ses parures : Une pierre constitutive de sa rosace intérieure.

Après une partie de charpente refaite en 2006, la grande dame veut-elle que l'on s'intéresse à nouveau à elle ?

Les docteurs, en la personne des architectes des bâtiments de France, sont à son chevet, et nul doute qu'ils sauront lui prodiguer les meilleurs joints et plâtres.

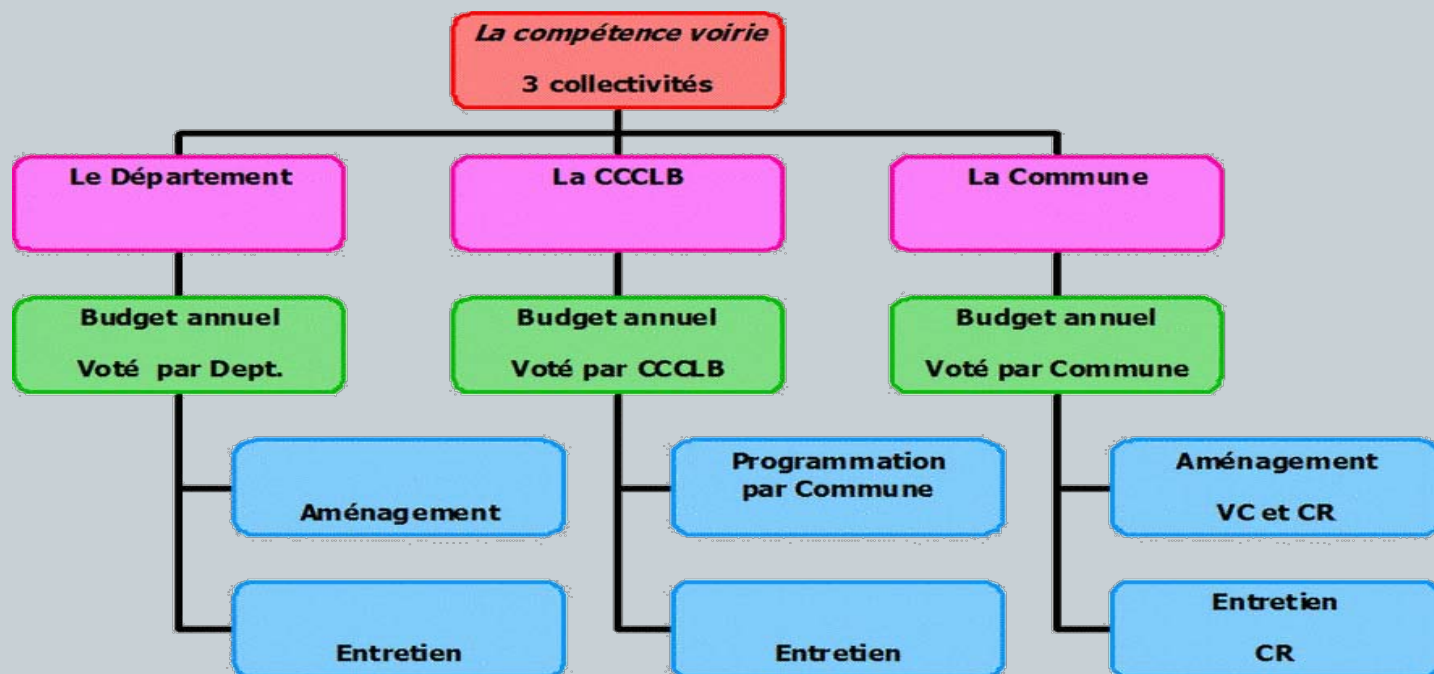
En attendant, elle ne peut donc, à son grand désarroi, accueillir les différentes célébrations ... mais si cela est pour permettre à la grande dame de devenir plus belle ... nous ne lui en voudrions pas.

# Vie Municipale

## Mieux comprendre la voirie

La voirie, aménagement et entretien, est une compétence à la charge de trois collectivités différentes : le Département, la Communauté de Communes (CCCLB) et la Commune. L'aménagement concerne la restructuration des routes, et l'entretien concerne les enduits de surface, le nettoyage des fossés et des accotements.

Cette voirie est classée en trois catégories : Les routes départementales (RD), les voies communales (VC) et les chemins ruraux (CR). Le classement de la voirie est disponible en Mairie.



Tous les ans, ces différentes collectivités affectent à cette compétence un budget variable en fonction des travaux à réaliser, des objectifs de la collectivité et de l'équilibre du budget général.

L'obligation d'entretien est effective sur les voies communales, elle ne l'est pas sur les chemins ruraux. Dans le cas des chemins ruraux seul le passage doit être garanti.

Concernant les travaux CCCLB et Commune pour 2008, la programmation initiale a été entièrement revue suite aux inondations du 11 Juin 2008.

Bilan des travaux CCCLB :

- La réfection, structure et goudron, des VC 5 et 6 sur Plaichac, ainsi que le hameau.
- Les enduits d'usure sur la VC2 du Castellan, fin des travaux entrepris en 2007.
- Les travaux d'épaveuse classiques.

Bilan des travaux Commune :

- Réfection du CR de Thivoly.
- Réfection du CR de Terrade.
- Goudronnage devant l'école et le Foyer Rural.

## Le Marché de Noël

Premier du nom, se tiendra le 23 Décembre dès 15h sur la Place du Château d'eau et sous chapiteau. Le Père Noël est d'ores et déjà invité à venir distribuer des friandises aux enfants. Un vin chaud sera offert par la Municipalité à partir de 18 heures.

Commerçants, artisans d'art et producteurs vous proposeront leurs sélections de produits de Noël. Les exposants souhaitant participer peuvent prendre contact à la mairie, au 05.53.95.10.16.

# Environnement

**Le 28 juillet dernier**, « la Nuit des papillons » organisée par la commission environnement et assurée par Jean



Haxaire, entomologiste, rassemblait 150 personnes autour de deux thèmes : les papillons dans le monde et la création d'un sentier d'initiation à la connaissance des plantes et arbres de nos régions. En fin de soirée, un drapeau d'observation tendu et éclairé, sur le site de Roquemaure, permettait d'observer insectes et papillons nocturnes.

Fort de la réussite de cette soirée, les membres de la commission, soutenus par certains membres de l'association du patrimoine se mettent à pied d'œuvre le samedi 13 septembre afin de nettoyer le bassin du lavoir et désherber le sentier de Roquemaure. Plantes et arbres sont alors repérés et étiquetés.

Le 10 octobre, les enfants des écoles peuvent investir les lieux avec leurs maîtres et maîtresses et débiter leur observation ; le but final étant la fabrication de panneaux botaniques définitifs à implanter pour le printemps.

Ce projet pédagogique, associant enfants et adultes, s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne que nous souhaitons développer avec le plus grand nombre d'entre vous, sur notre commune.

D'autres projets animent la commission :

- une conférence avec Monsieur Philippe LEFEBVRE concernant la bio dynamique (régénération des sols) prévue en Mars 2009
- une sortie sur le site communautaire de Trotte Lapin à Moirax en Mai 2009 afin d'observer la faune et la flore des milieux forestier, lacustre et botanique.
- une fête autour du sentier botanique de Roquemaure
- un circuit pédestre éco tourisme guidera le promeneur sur les sites remarquables de Laplume : lavoirs, remparts, église, sentier botanique, sites protection de l'épilobe en suivant une signalétique spécifique, avec la documentation touristique adaptée, en collaboration avec le syndicat d'initiative.

**Martine ROBIN**

**La commune organise un Concours Communal** des maisons fleuries, qui s'inscrit dans le cadre du Concours Départemental des Villes et Villages fleuris.

Ce concours vise à récompenser les collectivités qui, par le fleurissement, créent un environnement favorable à l'accueil et au séjour des habitants, comme des touristes. Vous serez informés du lancement du concours par voie de presse, affiches et internet. Les bulletins d'inscription seront disponibles à la Mairie. Au palmarès 2008 de « Fleurir la France », catégorie : commune de 1001 à 3000 habitants, nous avons obtenu le 6ème prix avec les encouragements pour 2009.

Puisque le fleurissement est l'affaire de tous, débutera en 2009 une campagne d'information nommée  
**« Tous ensemble, respectons la propreté de notre village »**

## RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

- déjections canines,
  - stationnement des véhicules,
  - le rangement des poubelles hors jour de collecte,
- sont nos préoccupations quotidiennes et doivent devenir celles de tous.

Notre cadre de vie n'en sera que plus agréable.

**Faisons preuve de citoyenneté.**

## En aparté ...

«**La maison de ses rêves**»...rêve inaccessible....Le Maire vous informe.

Rêve inaccessible...Peut-être. Pourquoi ? Car, dans le cadre d'une vie en société, l'urbanisation est soumise à des règles, afin de garantir une cohérence et une homogénéité du paysage architectural et environnemental.

Ces règles sont d'autant plus strictes lorsqu'elles concernent l'habitat dans le périmètre des bâtiments classés.

Sur la commune de LAPLUME, deux édifices sont concernés. L'église de CAZAUX à la périphérie du bourg, édifice inscrit, l'église Saint BARTHELEMY, édifice classé, au centre du bourg.

Dans un périmètre de 500m à vol d'oiseau des édifices classés ou inscrits, toute construction ou modification de constructions existantes est soumise à autorisations diverses : d'une construction nouvelle à la peinture des volets. L'occupation du domaine public est aussi soumise à autorisation. Faut-il rappeler que dans le bourg, le domaine public s'étend, sauf cas particuliers, jusqu'au droit des murs des habitations.

En dehors de ces périmètres....pas de règles ? Evidemment, les règles sont les mêmes, mais il est vrai plus souples, car contrôlées par un nombre d'organismes moins importants.

Outre le fait que ces procédures garantissent une cohérence architecturale, elles garantissent aussi une équité entre les personnes, et il n'est pas normal que certains fassent l'effort de s'adapter aux réglementations, en acceptant les désagréments engendrés, alors que d'autres se substituent aux démarches administratives et font ce que bon leur semble.

L'église SAINT BARTHELEMY fait l'objet d'un projet de restructuration, et à ce titre les organismes compétents s'intéressent à notre commune. J'ai été alerté par ces derniers d'un certain nombre de « points noirs », et je tiens à rappeler que le Maire n'a pas les pleins pouvoirs en matière d'urbanisme.

Pour toutes ces procédures, une visite en Mairie s'impose. Avec les services concernés, je me tiens à votre entière disposition pour vous renseigner.



Il est préférable « de douter et de demander » plutôt que « de faire en pensant que ».

### **Eau : Puits et forages privés, une déclaration en mairie obligatoire.**

Un décret publié au Journal officiel le 2 juillet 2008 vient de préciser les obligations de déclaration et de contrôle de ces opérations, instituées par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 (LEMA), qui a considérablement renforcé en ce domaine les dispositions de protection et de préservation de la ressource en eau.

Installé dans une commune rurale, avec des terrains présentant des surfaces disons confortables, nous pouvions pour notre utilisation personnelle, faire un puits et en prélever l'eau pour notre usage personnel. Aujourd'hui, il sera plus difficile pour tout un chacun de faire usage de l'eau dont il dispose.

Un décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008 (JO du 4 juillet 2008) a modifié le code général des collectivités territoriales (CGCT). Deux nouveaux articles les " R2224-22 à R2224-22-6 " ont été ajouté au CGCT .

Ils réglementent en matière de prélèvement en surface, puits et forages, l'eau prélevée dans les milieux naturels pour un usage domestique. Ces "ouvrages" (puits, forages) doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du maire, par l'utilisateur de l'ouvrage au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Ce décret est applicable à partir :

- A partir du 1er janvier 2009 pour les nouveaux ouvrages de prélèvements,
- Au plus tard le 31 décembre 2009 pour les ouvrages entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008

### **Révision des listes électorales**

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. A compter du 1er septembre 2008 jusqu'au 31 décembre 2008.

Les jeunes françaises et les jeunes français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2008 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

## Un Autre Regard

Le 9 octobre 1954, lors d'une cérémonie placée sous la présidence du ministre Henri Caillavet, on a ouvert le chantier de ma naissance.

Mon premier «géniteur» et pas des moindres s'appelait le Génie rural. En 1947, c'est lui qui avait cherché à savoir si j'avais le droit de naître et pourquoi. Il s'est avéré que je serais utile au développement économique agricole, à l'hygiène, à l'élevage et que je serai le grand frère de vingt-six parents proches.

Ensuite, on a recherché le meilleur endroit pour me concevoir et après de nombreuses études cliniques en tous genres on a pensé que c'était à Laplume.

Le 17 septembre 1947, le ministre de l'agriculture a donné le feu vert à ma conception.

La gestation a été longue comme vous pouvez le constater et... chère ! Les premières dépenses ont concerné ma «layette» En avril 1954, je coûtai 112 millions de francs mais ma naissance allait faire plaisir à 2 200 personnes. Beaucoup de parrains ont veillé sur moi, de Paris, de Pont-à-Mousson, de Montpellier, de Vénissieux et j'en oublie ! J'étais enfant de l'Etat, de la Caisse nationale de Crédit agricole, de la Caisse des Dépôts et Consignations. Dans ma première tranche d'âge, j'ai été évalué à 540 000 francs.

Le 17 novembre 1957, un Syndicat d'Agen a organisé mon « baptême » La liste des invités était très longue, je vous en fais grâce ! Depuis, beaucoup d'années ont passé. J'ai fièrement gardé ma place au milieu des platanes de mon village. Les uns m'ont trouvé utile et beau. D'autres ont râlé car je prenais trop de place ! Actuellement, je ne remplis plus tout à fait les mêmes fonctions quoique je suis toujours aussi bonne poire (pour la soif ! ! ! ) J'ai vieilli ! Je fais parfois grise mine et il m'arrive de pleurer sans raison. Que vais-je devenir ? J'ai entendu dire qu'on allait restaurer mon teint ! Et si c'était vrai ? Je pourrai alors continuer de me sentir utile chaque fois que le village organise une fête, que la pétanque cherche un abri, que les oiseaux viennent me parler .Et puis, j'ai aussi des admirateurs qui pensent que je suis un Château d'eau original avec ma « terrasse à l'étage » où j'aimerais bien vous inviter. Imaginez qu'un mécène tombe amoureux de moi et me transforme en œuvre d'art avec salon de thé, par exemple. Car, pour boire du thé, il faut de l'eau ! ! Pour le ricard aussi me direz-vous !

**Lyliane Ménesplier**

Dans son livre l'Ame Paysanne, le Docteur Labat souhaitait que chaque habitant d'un village connaisse l'histoire de son pays, afin qu'il s'attache à ses racines. Jean Mousquey , dans ses livres, cite souvent, en introduction, cette belle citation que l'on pourrait tout aussi bien attribuer à notre historien –écrivain local !

Jean, de son vrai prénom Gaston, ( il est né le jour de la Saint Gaston) a vu le jour en 1922, à l'ancienne épicerie Seignorel, dans la Grand- rue. Très jeune, à l'école primaire de Laplume, avec M. Garrigues, il partage ses jeux avec Max Bergon et Roger Boué: deux enfants du village au caractère bien trempé !. Après ses années de pensionnat à Félix Aunac et son premier travail aux contributions directes dans notre chef lieu, il est envoyé en Pologne en 1943, en service de travail obligatoire, (STO) pendant l'occupation... Mais, c'est au près de Joseph Mons, grand-père du préfet Rouliès, que son goût pour l'histoire s'aiguise: « C'était un homme extraordinaire qui me racontait des histoires du vieux Laplume... », se souvient-il. A partir de ce moment là, l'envie de connaître ses racines et de les faire partager, ne l'a plus quitté. Même à Paris, où son travail l'emmène, (cadre à la Banque Rothschild), alors qu'il est marié et père de deux garçons, sa passion est toujours aussi vive ! Et, de recherches aux archives locales et départementales à la société académique d'Agen, de lectures en rencontres avec les gens, Jean écrit en 1985 son premier ouvrage : «La Plume, capitale du Bruilhois», puis ont suivi : «Le revenant de Cazaux», «Brimont», «Généalogie de la famille Laborde», et dernièrement «Aubiac m'est conté». Quel plébiscite pour notre village, et ses environs ! Historien, pendant longtemps il a fait visiter l'église Saint Barthélémy pour laquelle il éprouve toujours une admiration teintée quelquefois d'un peu amertume : «Tout le monde cite le Prieuré de Moirax ou le clocher Tor de l'église de Sérignac, alors qu'à Laplume, notre église possède une voûte Renaissance ( François 1er) de toute beauté... et personne n'en parle !». Il apprécie énormément le lavoir de la Fontaine de Labat, se souvient des grandes foires qui se déroulaient aux alentours et fait référence aux foires de la révolution qui déjà avaient lieu dans ce même site : elles avaient une renommée régionale.

Il repense également avec nostalgie à ces grands marchés, place du Château, d'eau, avec chevaux, vaches, veaux, volailles et ces marchands qui se succédaient dans la Grand-rue, jusqu'à la halle (devenue aujourd'hui salle des fêtes !) : il y avaient là des pâtisseries, des marchands de tissus... tout un monde coloré et bruyant!

Aujourd'hui, avec son épouse Jeanine, Jean s'est retiré à Agen : «Pour plus de commodité !» dit-il, mais son cœur est resté dans la Grande Rue et ses souvenirs se promènent d'Augé à Aguzan , du Marcadiou au Loudas !

**Sylviane Goudenhooff**

# Actualités

## DÉMOGRAPHIE

### NAISSANCES

Raphaël GAUTIER	30 juin	Pablo Jules LAPEYRONIE	1er octobre
Noham AILAJ	4 août	Olivier Augustin RENARD	9 octobre
Camille DI BLASI	31 août	Téo Jean-Pierre ROBIN	30 octobre

### MARIAGES

Michaël Anthony DEFEINGS et Virginie ROBIN	28 juin
Michel LESCOMBES et Eveline Julia ATLAN	9 août
Olivier François Pierre CROS et Sandrine Rosette Michèle GACON	23 août

### DÉCÈS

Marie-Anne Monique NEGRO	20 juillet
Jean Marcel Georges BLANVILLAIN	20 septembre
Alexandre Mathieu FOURGS	20 septembre

## AGENDA

Vendredi 12 décembre à 20 H 30 : soirée musicale : musique Europe centrale, par les enfants ANACROUSE – AMAC.

Samedi 20 décembre : Théâtre La Plume du Poète "Histoires d'en rire" à 20 H 30

Mercredi 31 décembre : Bal de la St Sylvestre à 22 H 30 organisé par l'association K'Danses.

Dimanche 4 janvier 2009 : Vœux de la municipalité à la population à 17 H au Foyer rural.

Vendredi 6 février : Loto à 20 H 30 organisé par les Parents d'élèves de Lamontjoie.

Samedi 21 février : Loto des aînés ruraux

Samedi 28 février : Repas « le cochon pennavien » à 12 H

Vendredi 6 mars : Belote des aînés ruraux à 20 H 30

Samedi 7 mars : Bal public à 21 H 30 organisé par l'association K'Danses.

Samedi 14 mars : Repas organisé par l'ACCPPL (patrimoine)

Dimanche 15 mars : Loto à 14 H 30 organisé par la chorale du Bruillois.

Vendredi 20 mars : Soirée cabaret organisée par le S.I.

Vendredi 3 avril : Soirée poésie organisée par l'Ecole de Lamontjoie, à 20 H au Foyer rural.

Samedi 4 avril : Bal public à 21 H 30 organisé par l'association K'Danses.

Mardi 21 avril : Loto à 20 H 30 organisé par le collectif de défense de la ligne Agen-Condom.

Jeudi 23 avril : Repas des aînés ruraux avec les amis de Gasques à 12 H.

## **Dernière minute ...**

Depuis quelques années, des sapins étaient mis à la disposition des artisans et commerçants de la commune. Par souci de sécurité et principalement d'accessibilité des trottoirs, la municipalité propose désormais d'implanter un majestueux sapin de huit mètres à l'entrée du bourg.

Nous comptons sur l'esprit créatif de tous pour que brillent de mille feux les façades de notre village.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

## **ASSAD**

Apporte à tout public un service, personnalisé en fonction de leurs besoins et leurs attentes. Aider les personnes en difficultés tant physiquement que socialement reste une qualité prioritaire pour l'ASSAD. Les services proposés par l'ASSAD sont : l'aide à domicile, l'aide à la toilette, l'aide aux devoirs scolaires, le bricolage, le jardinage, la garde de jour comme de nuit, le repassage, la garde d'enfant, la peinture, la tapisserie, les petits travaux électriques, nettoyage de greniers, la couture, et depuis peu l'entretien des tombes ( nettoyage et fleurs). L'ASSAD intervient sur : Laplume, Aubiac, Brax, Estillac, Lamontjoie et St Vincent, Le Nomdieu, Astaffort, Moirax, Moncaut, Marmont-Pachas, Roquefort, Sérignac, Ste Colombe, Le Passage, Layrac.